

GRILLE TARIFAIRE COM'SIGNES Centre Val de Loire

FORMATION : LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE – NIVEAU A1 À C1

TYPE DE PRISE EN CHARGE		TARIF HORAIRE	COUT PAR MODULE DE 30 HEURES	FORMATION A1 à B2 (480 HEURES)	FORFAIT FORMATION C1 (180 HEURES) ***
Autofinancement	Tarif Plein	8 €	240 €	3840 €	1540 €
	Tarif Réduit	7 €	210 €	3360 €	1360 €
CPF*, CTP		17.5 €	525 € *+ 100 € frais d'examen = 625 € **	8400 € + 100 € frais d'examen = 8500 € **	3250 €
Plan de développement des compétences		20 €	600 €	9600 €	3700 €
AIF, AFC (Pôle Emploi, Mission Locale, Région, Agefiph, etc..)		SUR DEVIS Veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation.			
Formation intra entreprise					
Tarif réduit : (justificatif obligatoire)		☐ Étudiante	☐ demandeur emploi	☐ RQTH	☐ Retraité
		☐ Proche sourd	☐ Personne travaillant avec un public sourd-malentendant		☐ Autre (avec accord C'S CVDL)

* **CPF** :  **Formation intensive** : Prise en charge à partir du cycle A1.

 **Cours du soir** : Prise en charge à partir du cycle A1 modules 3 et 4. Pas de prise en charge pour le Cycle A1 et pour les modules 1 et 2 du cycle A2

 Depuis le 1er janvier 2025 toute personne souhaitant mobiliser son CPF pour financer une formation doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de **102,23 €**.

Cette obligation concerne principalement les actifs en poste qui utilisent leurs droits CPF pour financer partiellement ou totalement leur formation

** Frais de passation d'examen DCL applicables pour toute inscription quel que soit le nombre de module(s) à partir du cycle A2 complet

*** Frais de passation d'examen DCL de 100 € inclus dans le forfait C1 quel que soit le mode de financement.

Cotisation annuelle obligatoire

COM'SIGNES Centre Val de Loire étant une Association loi 1901, est dans l'obligation d'appliquer une cotisation annuelle pour octroyer l'accès aux cours. Celle-ci vaut adhésion sur toute l'année scolaire et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.

Son montant s'élève à **15 €** qui apparaîtra dans le détail de la facture.

Association non assujettie à la TVA
 Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511
Document non contractuel

N° Déclaration d'activité : **24 45 02 557 45** Préfecture Région Centre Val de Loire (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Adhérent des Acteurs de la Compétence

N° SIRET : **504 907 304 000 50**- CODE APE : **8559 B** - Association Loi 1901 sans but lucratif

VM3- MAJ : 25/07/2025